Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz.

Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 5 (1939)

Heft: 74

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FACHORGAN FÜR DIE SCHWEIZ, KINEMATOGRAPHIE

REVUE DE LA CINÉMATOGRAPHIE SUISSE

V. Jahrgang · 1939 No. *74*, 1. April Druck und Verlag: E. Löpfe-Benz, Rorschach — Redaktion: Theaterstraße 1, Zürich Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 8.—, halbjährlich Fr. 4.— Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 8.—, 6 mois fr. 4.—

Offizielles Organ von: - Organe officiel de:

Schweiz, Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich Association cinématographique Suisse romande, Lausanne

Film-Verleiherverband in der Schweiz, Bern Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Solothurn Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich

Sommaire:					Page
Notre armée					1
La Télévision. 1. En Angleterre					2 3
2. Aux Etats-Unis					3
Toujours les droits d'auteur					4 5 5
Association des producteurs suisses de f	ilms				5
Sur les écrans du monde					5
Contrôle des films cinématographiques					8
Sur les écrans du monde					8
Feuille officielle suisse du commerce .					39
Inhalt:					
illiait:					Seite
Die Bedeutung des Films im schweizer.	Kult	urle	ben		9
Schweizerischer Gewerbeverband					10
Schweizer, Produktions- und Filmbearbe	itun	gsst	ätter	1.	10
Zensur, Zensur					11
Allerlei aus Hollywood					11
William und Robert Wyler					14
Zensur, Zensur		-			14
Filmbrief aus London					24
Berliner Filmrevue					24
Film-Technik					26
Internationale Filmnotizen					32
Schweiz. Lichtpieltheaterverband Zürich.					
Sitzungsberichte					36
† Hans Zubler					36
Aus dem Schweizerischen Handelsamtsb	latt				39
Mitteilungen der Verleiher					39

Notre armée

Une belle manifestation.

La première représentation du grand film suisse «Notre armée», au cinéma Métropole, à Lausanne, le 24 mars, a donné lieu à une manifestation patriotique d'une ampleur impressionnante, devant une salle comble aux premiers rangs de laquelle on remarquait les représentants de nos hautes autorités civiles et militaires: M. Minger, conseiller fédéral, qui était venu tout spécialement de Berne pour la circonstance, M. Henry Vallotton, président de l'Assemblée fédérale; les colonels Guisan, commandant de corps d'armée; Combe, divisionnaire; Petitpierre, de Raemy, Masson, Perrenoud, etc.; M. Maurice Baudat, président du Grand Conseil; tous les membres du Conseil d'Etat vaudois et de la

Municipalité de Lausanne; M. Jacques Chamorel, président du Conseil communal, un grand nombre de conseillers nationaux vaudois, des membres du Tribunal fédéral et du Tribunal cantonal ainsi que de nombreux officiers fribourgeois du Régiment inf. mont. 7. La fanfare de ce Régiment, composée de 75 musiciens, ainsi que quelque 200 soldats de l'école de recrues, soulignaient le caractère militaire de cette manifestation.

Sur la scène, ornée d'un immense drapeau fédéral et de grandes oriflammes et où avaient pris place les étendards et les drapeaux militaires des sociétés militaires de Lausanne, la fanfare commença par exécuter avec brio des marches militaires, dont la fameuse marche du Régiment de Diesbach. A l'entrée et dans la salle, les honneurs militaires étaient rendus par des officiers et sous-officiers de l'Union des sociétés militaires de Lausanne et de l'école de recrues.

M. le conseiller fédéral Minger prononca un discours dans lequel il sut, en termes pleins d'élévation et de fermeté, exalter le rôle de notre armée, «rempart d'airain de notre indépendance», qui, dans ces temps troublés, mérite plus que jamais la confiance de notre peuple, avec lequel elle se trouve en étroite union. Le Chef du Département militaire rappela que les Suisses ont toujours fait leur devoir militaire avec fidélité, avec héroïsme. Il évoqua le souvenir des glorieux Suisses qui se battirent à Sempach, à Morgarten, et dit que l'armée suisse ne succombera jamais sans honneur et sans gloire. L'armée a été réorganisée; elle est prête à agir promptement. «Que personne ne s'alarme, conclut M. Minger, auquel le public adressa une longue ovation. Ayez confiance dans notre Armée et dans vos magistrats. Le Conseil fédéral suit les événements au jour le jour, il veille sur les destins du pays.»

On entendit ensuite de brèves et vigoureuses allocutions de M. Henry Vallotton, qui apporta à l'armée le salut et l'hommage du peuple suisse, de M. Maurice Bujard, qui salua M. Minger au nom des autorités et de la population vaudoises, du colonel commandant de corps Guisan, qui remercia l'auteur du film et ses collaborateurs du talent avec lequel ils surent évoquer notre armée, la faire connaître dans son travail et ses possibilités, renforçant ainsi la confiance que mérite notre défense nationale.

Après ces brefs discours, le film se déroula sur l'écran et la soirée se termina par le cantique suisse, chanté par toute l'assistance debout.

Cette soirée, imprégnée de l'esprit patriotique le plus élevé, permit de constater une fois de plus les liens étroits qui unissent notre peuple à son armée.